



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2024

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-19

Nature de l'acte :
7.10 - Actes financiers divers

Conseillers municipaux
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Le 31/07/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 23/07/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration :

Absentes excusées : FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine

Secrétaire de séance : PONCET Sandrine

01 – SIEA-MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT

Modification des statuts du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

Considérant la nécessité de modifier les statuts du SIEA afin de permettre l'intervention du SIEA en tant que prestataire de services dans des domaines plus étendus que ce que permet la rédaction actuelle de l'article 2.7 des statuts.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification des statuts du SIEA afin de permettre la réalisation de prestations de services au bénéfice des communes membres, de collectivités territoriales, d'établissements publics de coopération intercommunale, de syndicats mixtes et plus généralement de toute personne morale extérieure susceptible de pouvoir bénéficier de l'expertise du SIEA.

Cette modification porte sur l'ajout à l'article 2.7 - Mise en commun de moyens et activités accessoires – du paragraphe suivant :

« 2.7.8. : Le SIEA pourra, à la demande d'un membre, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public de coopération intercommunale, d'un syndicat mixte et plus généralement de toute personne morale extérieure susceptible de pouvoir bénéficier de son expertise, assurer des prestations de services se rattachant à son objet et ses compétences, dans les conditions de l'article L. 5211-56 du CGCT et sous les réserves cumulatives :

- Que le bénéficiaire de ladite prestation de service dispose d'un siège social domicilié sur le territoire national français ;
- Que cette activité demeure accessoire ;
- Que cette activité s'exerce dans le respect de l'application éventuelle des règles de la commande publique.

Une collectivité territoriale ou un autre établissement public de coopération intercommunale peut confier au SIEA dans le cadre des textes en vigueur, le soin de réaliser en son nom et pour son compte une opération sous mandat liées à ses activités.

La participation financière pour effectuer ces prestations comprendra les frais occasionnés par le service et les frais de structures nécessaires. »

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'approuver** dans leur intégralité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA).
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

Télétransmis le 02/08/2024

Affichée le 02/08/2024

Certifiée exécutoire le 02/08/2024

Le Maire

Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2024-19**

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-08-02T09-41-50.00 (MI254757731)**Identifiant unique de l'acte :** 001-210100350-20240731-DEL2024-19-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** SIEA-MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT**Date de décision :** 31/07/2024**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [DEL 2024-19-SIEA-modification des statuts du syndicat.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/08/24 à 09:41

Par COURTOIS Pascal**Transmis**

Date 02/08/24 à 09:41

Par COURTOIS Pascal**Accusé de réception**

Date 02/08/24 à 09:47

